commandant de l'armée et de la garde nationale. Celuici se prépare à écraser l'émeute; les nouveaux ministres, persuadés que leur avénement désarmera le peuple, obtiennent du roi un contre-ordre qui paralyse les efforts du maréchal. Le peuple entoure les troupes démoralisées, fraternise avec elles ou exige leurs armes. Vers dix heures du matin, les barricades se rapprochent des Tuileries. Le roi est bientôt forcé d'abdiquer en faveur de son petit-fils et de s'enfuir avec sa famille. Au moment où la foule allait se précipiter dans les Tuileries, la duchesse d'Orléans, tenant par la main ses deux enfants, se dirigea vers le Palais-Bourbon pour demander la régence au nom du comte de Paris. La Chambre fut envahie avant qu'elle pût rien obtenir, et, au milieu d'un trouble indescriptible, la foule nomma un gouvernement provisoire qui proclama la République.

Résultats géneraux du règne de Louis-Philippe; loi de l'instruction primaire (1833); penalité. — Les résultats des dix-huit années du gouvernement de Juillet ne laissent pas que d'être considérables. Guizot, ministre de l'instruction publique dans le cabinet du 11 octobre 1832, a créé, pour ainsi dire, l'instruction primaire, fort négligée sous l'Empire et sous la Restauration. La loi qu'il prépara et fit adopter des Chambres établissait deux sortes d'écoles primaires : les écoles élémentaires pour les campagnes, les écoles supérieures pour les villes. Toute commune était tenue d'entretenir une école publique, placée sous la surveillance d'un comité local et d'un comité d'arrondissement. L'instruction devait être gratuite pour les enfants désignés par les conseils municipaux comme incapables de payer la rétribution. L'instituteur recevait un traitement fixe et de chaque élève une rétribution mensuelle. On créait, en faveur des instituteurs primaires communaux, une caisse d'épargne formée par une retenue annuelle d'un vingtième de leur traitement, et destinée à leur assurer une retraite. Il existait déjà, en 1833, quarante-sept écoles normales primaires. On fit de ces écoles une insti-